



N° 1433 MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 07 septembre 2026

COMMUNIQUE

(A afficher)

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique chargée de la Formation Technique communique :

Le Gouvernement algérien met à la disposition du Gouvernement béninois, au titre de l'année académique 2026-2027, dix-huit (18) bourses d'études de formation professionnelle (BAC + 2 ans).

I- Obligations des bénéficiaires

Les bénéficiaires desdites bourses sont astreints aux obligations suivantes :

✓ Au Bénin

- Les bénéficiaires doivent se conformer strictement aux nouvelles dispositions concernant la gestion des bourses étrangères, notamment en s'engageant avec leurs parents à fournir un complément de bourse de cinquante (50 000) FCFA par mois, à envoyer directement au bénéficiaire pendant toute la durée de la formation. La preuve de ce transfert doit être envoyée à l'adresse électronique du secrétariat de la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU) : secretariat.dbau@gouv.bj ;
- être en mesure d'effectuer dans les meilleurs délais les formalités de visa.

✓ En Algérie

- Se conformer strictement aux lois en vigueur dans le pays ;
- s'engager à souscrire à une assurance maladie dans le pays ;
- accepter de poursuivre les études dans la filière de formation retenue par la Partie algérienne.

II- Conditions d'admission

Les conditions d'admission aux bourses sont les suivantes :

- être titulaire du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou professionnelle de l'année 2026 ou 2025 ou d'un diplôme équivalent permettant l'accès à la filière choisie ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française ;

- avoir une bonne maîtrise des matières scientifiques ;
- être âgé de 18 à 30 ans ;
- ne pas être actuellement bénéficiaire d'une bourse d'études dans l'une des Universités publiques du Bénin ;
- être en bonne santé.

III- Dossier de candidature

La candidature s'effectue par le dépôt d'un dossier physique à la DBAU composé des pièces suivantes :

- 1- trois (03) exemplaires du formulaire de demande de bourse, dûment renseignés par le candidat, avec l'obligation d'indiquer deux (02) choix de spécialité. Le formulaire est téléchargeable sur les sites web du MESRS et de la DBAU et doit être renseigné avant le dépôt du dossier ;
- 2- trois (03) copies du diplôme ou de l'attestation de réussite au baccalauréat ou tout autre diplôme équivalent ;
- 3- trois (03) copies du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- 4- l'original du certificat médical délivré par un médecin assermenté inscrit dans l'ordre des médecins du Bénin attestant l'aptitude physique et l'absence de maladies infectieuses ou contagieuses ainsi que tous les résultats des analyses médicales effectuées ;
- 5- trois (03) copies du passeport en cours de validité ;
- 6- trois (03) copies de l'acte de naissance sécurisé ou tout document en tenant lieu ;
- 7- trois (03) extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de clôture du dépôt des dossiers ;
- 8- six (06) photos d'identité récentes (format 3x3 cm) ;
- 9- un formulaire de déclaration et engagement dûment rempli et signé ;
- 10- l'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte **BJ6600100100000010156674-DBAU** des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
- 11- une (01) chemise dossier cartonnée à rabat (couleur jaune).

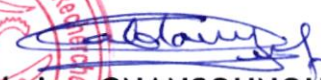
NB :

- Les candidats doivent transmettre dans l'ordre indiqué ci-dessus, à l'adresse électronique suivante : secretariat.dbau@gouv.bj, les copies numérisées au format PDF, de l'ensemble des pièces exigées dans le cadre de la présente offre ;
- les candidats ayant obtenu leur diplôme à l'étranger doivent joindre l'authenticité et l'équivalence du diplôme ;

- la liste des filières disponibles pour cette bourse est jointe au présent communiqué ;
- tout dossier incomplet ou non conforme sera systématiquement rejeté.

La date limite de dépôt de dossier physique est fixée au jeudi 17 septembre 2026 à 12 heures 00 minute à la Direction des Bourses et Aides Universitaires.

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique chargée de la Formation
Technique et P.O.



Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secrétaire Générale du Ministère

MESRS-FT (ATCR)



**LISTE DES FILIERES POUR LA BOURSE DE COOPERATION ALGERIENNE (FORMATION
PROFESSIONNELLE) AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2026-2027**

N°	CODE DE SPECIALITE	FRANÇAIS	INTERNAT		LANGUE D'ENSEIGNEMENT		
			FILLES	GARÇONS	ARABE	FRANÇAIS	ANGLAIS
1	BTP0721	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS (VRD)	01	01		✓	
2	HRT0713	TOURISME/OPTION : GESTION ET PRODUCTION DES VOYAGES	01	01	✓	✓	
3	HRT1808	HOTELLERIE / OPTION : GESTION HOTELIERE	01	01		✓	
4	MEE0710	GESTION ET RECYCLAGE DES DECHETS	00	02	✓	✓	
5	INT2201	DEVELOPPEUR WEB ET MOBILE	01	01	✓	✓	✓
6	ELE0714	ELECTRICITE INDUSTRIELLE	01	01		✓	
7	THC0707	PRODUCTION TEXTILE : OPTION/ STYLISME MODELISME	01	01	✓	✓	
8	BTP0722	CONDUCTEUR DE TRAVAUX PUBLICS	01	01		✓	
9	BTP0729	ARCHITECTURE D'INTERIEUR	01	01	✓	✓	✓
TOTAL			08	10			